

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 6 février 2024

Restructuration et extension de la médiathèque départementale à Clermont-Ferrand : La première pierre a été posée.

Mardi 6 février, Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, et Joël Mathurin, Préfet du Puy-de-Dôme, ont procédé à la pose de la première pierre de la Médiathèque départementale à Clermont-Ferrand. Située dans un bâtiment datant de 1982, la Médiathèque départementale va se restructurer et s'étendre pour une organisation plus fonctionnelle et une mise à niveau des installations existantes. Enfin, cette opération, voulue comme exemplaire sur le plan environnemental, s'inscrit dans la démarche de Transition écologique portée par le Département.

A une époque où le retour aux médiathèques et l'engouement pour la lecture se traduisent par une forte hausse des demandes de réservations d'ouvrages dans le Puy-de-Dôme (passant de 14 000 réservations en 2022 à 18 000 en 2023), le Conseil départemental est fier de porter ce projet de restructuration et d'extension de la Médiathèque départementale à Clermont-Ferrand. Cette action d'ampleur vise d'abord à repenser l'organisation fonctionnelle des espaces (amélioration des conditions d'accueil de cette structure accessible aux bibliothécaires professionnels et bénévoles du Département, ainsi que des espaces de travail, de formation et de présentation des collections).

Par ailleurs, ces travaux portent également sur une mise à niveau des installations existantes avec un vaste volet d'amélioration de l'accessibilité et de modernisation du réseau électrique et informatique, de la ventilation, et du réseau de distribution et

d'évacuation des eaux.

Enfin, par ce projet, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme est fier de présenter une opération voulue comme exemplaire sur le plan environnemental. En effet, d'un bâtiment énergivore datant de 1982, la Médiathèque départementale va passer à un bâtiment rénové et agrandi avec un accent mis sur le réemploi de matériaux, isolé par l'extérieur, raccordé au réseau de chaleur urbain, ventilé avec récupération d'énergie et bénéficiant d'une production électrique par panneaux photovoltaïques, pour réduire la consommation énergétique de 60%.

Info +

Grâce à ce projet de grande ampleur (budget total de 3,3 millions d'euros financés par l'Etat et le Conseil départemental, dont 1,2 millions au titre de la dotation de soutien à l'investissement des départements et 1,3 millions au titre de la dotation générale de décentralisation), la superficie de la Médiathèque départementale va passer de 1 400 m² à 1 900 m².

Les travaux ont débuté en novembre 2023 pour une livraison du bâtiment attendue à l'été 2025.

La Médiathèque départementale a pour vocation de renforcer et développer le réseau des bibliothèques publiques du département. La finalité est de permettre un accès gratuit, pour tous et sur l'ensemble du territoire départemental, à l'information, la connaissance, la culture, afin de permettre l'épanouissement individuel, mais aussi l'exercice de la citoyenneté (d'après le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique, 1994). La Médiathèque départementale du Puy-de-Dôme assure les missions suivantes :

- Compléter les fonds documentaires des bibliothèques en leur prêtant des livres, CD, DVD, supports d'animation, afin qu'elles puissent proposer une offre répondant aux besoins des habitants.
- Conseiller et accompagner les communes et intercommunalités dans leurs projets de création, réhabilitation ou aménagement de bibliothèque. Des aides financières existent dans le cadre du schéma départemental de lecture publique.
- Former les bénévoles et salariés à la gestion d'une bibliothèque, l'accueil du public, la médiation, la connaissance des collections...
- Apporter une expertise et mutualiser des moyens dans différents domaines, en particulier l'informatisation et les ressources numériques.
- Favoriser les actions visant des publics « éloignés », avec par exemple le service Daisy et Cie : lire autrement dans vos bibliothèques à destination des personnes empêchées de lire du fait d'un handicap, et promouvoir les bibliothèques comme des lieux de diffusion culturelle, en lien avec les autres services de la Direction de l'aménagement et du développement culturel territorial (DADCT).

Pour plus d'informations sur la Médiathèque départementale : <https://www.puy-de-dome.fr/culture-sport/lecture-et-bibliotheques/mediatheque-departementale.html>

